



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **1er juin 2022 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

	Numéro de cadastre :	5 095 991
2022-10040	Numéro d'immeuble :	Terrain vacant sis sur le chemin Driver
	Nature et effet de la demande :	Autoriser une hauteur du bâtiment principal de 12.20 mètres au lieu de 9 mètres contrairement aux dispositions de la section 4.4, chapitre 10 du <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i> . Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-chemin-driver

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 16^e jour du mois de mai de l'an 2022.

Me Jonathan Fortin, LL.B.
Directeur général adjoint |
Greffier et directeur des affaires juridiques